



ENVIRONNEMENT, SERVICES

L'accès aux déchèteries de l'agglomération change

Les 6 déchetteries de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées-Atlantiques, Jurançon, Lescar et Pau, seront prochainement équipées d'un système d'accès à péage effectif dès le 1er janvier 2023.

Publié le 08 septembre 2022

Seuls les particuliers résidant sur l'une des communes de la Communauté d'Agglomération auront alors accès aux déchetteries, dans la limite de deux noms par foyer et trois véhicules maximum. L'accès des ayants droit après inscription sur le site, se fera grâce à la lecture des plaques d'immatriculation au moment du passage des barrières d'entrée dans les déchetteries de l'Agglomération. Par ailleurs, les allers et venues des véhicules du foyer seront désormais limités à 24 par an gratuitement avec possibilité d'en ajouter 10 de plus payants.

Pour cela, les habitants de l'agglomération doivent s'inscrire depuis le mois de septembre en remplissant le formulaire suivant : https://pau.webusager.fr/CAPAU/pages/p_demarches.aspx?tevt=20220620095239996787



Il sera nécessaire de justifier de leur résidence sur l'agglomération grâce à un justificatif de domicile de moins de 6 mois et les copies de cartes grises des véhicules. Chaque foyer peut inscrire jusqu'à 3 véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 t.

VOUS POURRIEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Lescar.fr

ENVIRONNEMENT

Enquête publique -
construction d'une
centrale
photovoltaïque

Lescar.fr

AU QUOTIDIEN,
SERVICES

Déviation de la ligne
de bus n°8

Lescar.fr

ENVIRONNEMENT

Fabriquer son piège à
frelon asiatique

Lescar.fr

ENVIRONNEMENT

Circulation et
mobilité douce

Lescar.fr

SERVICES

Les services
municipaux à
l'occasion du 15 août



**Hôtel
de
ville**

Allée du
Bois
d'Ariste
64230
Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à
17h